

Rapport moral

Assemblée générale «Les Amis d'Allègre» 30 novembre 2024

En 1946, des citoyens d'Allègre se sont mobilisés pour sauver leur patrimoine en péril. Il s'agissait des ruines de la Potence qui a bénéficié d'une restauration et une stabilisation complète qui fait que nous pouvons toujours la contempler et en fin de compte l'adopter comme emblème, comme logo car elle nous distingue de tous les châteaux de Haute-Loire par sa forme et sa position dans le paysage.

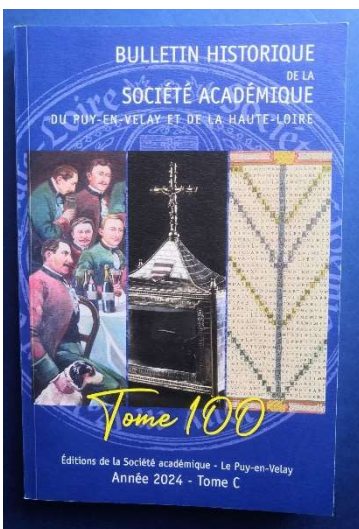
Dès 2025, des travaux d'aménagement du site et de restauration de la structure devraient avoir lieu.

D'autres témoins du passé devraient être également protégés et remis en valeur dans l'avenir, tel que le site de l'ancien hôtel particulier du Chier et l'acquisition probable par la mairie de la tour droite de la Porte de Monsieur mise en vente depuis un certain temps.

Au niveau des Amis d'Allègre, nous continuons à valoriser ce patrimoine, avec peu de moyens finalement. Paradoxalement, ce ne sont plus vraiment des natifs de la Cité d'Allègre qui sont actuellement engagés sur ce chemin, mais deux citoyens belges résidents qui s'investissent dans cette démarche.

Si nous recevons à l'occasion des compliments pour notre action, ces retours positifs en apparence sont parfois mêlés à des considérations qui nous font réfléchir, voire qui nous heurtent : « C'est bien ce que vous faites pour le village, mais c'est dommage que ce ne sont pas les gens d'Allègre qui s'y engagent » et en ajoutant parfois « Vous qui venez de l'extérieur ».

Il est vrai que nous ne nous sentons pas toujours soutenus, par exemple le projet de partenariat avec la Mairie pour installer et de mettre en valeur des photos de la Cité des années 1900 sous le titre « Le Temps repassé » qui avait très bien démarré et qui suscite toujours de l'intérêt, surtout lorsqu'on l'accompagne de commentaires explicatifs, se voit actuellement négligé par les élus : la photo de la rue des Boucheries, celle de l'ancienne gare, celle du boucher « Soulier » ont disparu malgré nos interpellations régulières et sans prise de responsabilité des autorités partenaires.



Notre étude sur les ouvrages interdits aux armes d'Yves V d'Allègre et son épouse est parue dans l'importante édition du centenaire de la Société académique en 2024. Nous en avons déposé un exemplaire à la bibliothèque, espace qui ne dispose que de peu d'ouvrages sur l'Histoire du village et peu de défenseurs aussi.



Il suffit de se rappeler l'épisode de 2022 où les «responsables» de la médiathèque ont boudé l'installation de ces deux ouvrages rares et évité la présentation du nouveau site des Amis d'Allègre en tant que bibliothèque virtuelle complémentaire à présenter au public intéressé.

Ici, nous déplorons le manque de prise de position et de responsabilité de la Mairie qui laisse le champ libre à des personnes dont les jeux de pouvoir priment sur l'intérêt de la collectivité.

Lors d'activités importantes que nous avons mises en œuvre cette année écoulée, malgré leur réussite, hormis le soutien de Suzanne et Roselyne, l'absence des autres élus a été aussi remarquée. Aurons-nous toujours l'énergie et la motivation pour continuer ? Cela ne dépend pas que de nous... Qui venons de l'extérieur !

Nous avons toujours des projets ambitieux pour 2025, pas pour nous-mêmes, mais pour le village, à notre mesure et avec nos petits moyens. Sans encouragements ni épaulement ni intérêt actif, nous risquons de ne plus pouvoir évoluer dans l'avenir.

Projets 2025

Dans l'esprit 2024, nous continuerons des visites guidées sur réservation préalable. Le principe d'au moins six personnes au tarif de 5 euros pour les personnes majeures reste de mise, mais il peut y avoir des exceptions liées aux projets dans le village : stagiaires, projets particuliers...

Nous comptons rééditer le projet de journées du Patrimoine 2025 avec nos partenaires de Craponne et Saint-Paulien. Nous aurons une réunion commune le 12 décembre prochain à Saint-Paulien afin d'évaluer cette édition 2024 et d'envisager 2025.

Autre projet important : Nous nous sommes inscrits au projet du Département (Culture et Patrimoine) « **Printemps du Patrimoine 2025** ». Pour faire simple, il s'agit de la mise en valeur du Patrimoine bâti par une végétalisation adaptée. La grande majorité des participants sont évidemment les châteaux et manoirs de Haute-Loire. Plus originale est notre candidature. L'an dernier, nous avons déjà engagé dans nos projets l'aménagement du quartier de la rue de la Cure, justement dans cette perspective. Nous avons avancé dans cet aménagement urbain. Si possible, nous pourrions y ajouter la Place de l'Eglise et la petite avancée à la sortie du Logis Saint-Paul chez Pierre et Marie-Christine Helleputte, à condition que d'autres personnes et partenaires y investissent.



Potager urbain.



Jardinet public et Rue de la Cure.

Encore une fois, il importe que la Mairie nous soutienne et participe car lors de l'Assemblée générale de 2023, nous avons bien souligné le dépotoir rue Saint-Esprit au bout du jardin public composé du local poubelle et de l'espace bambous où rien n'a changé... La petite Cité de Caractère n'est pas que la Potence et le Centre bourg !

Autres idées et engagements éventuels à débattre lors de l'A.G. !